



2^e Journée Citoyenne

Samedi 26 octobre

10h > 14h

Renseignements et inscriptions :

Services techniques municipaux

02 40 64 45 12



Seconde édition de la journée citoyenne

Après une première édition prometteuse, la Municipalité a souhaité renouveler la journée citoyenne. Elle aura lieu, cette année, le samedi 26 octobre.

Le principe de cette manifestation, organisée un peu partout en France, est connu : des citoyens de bonne volonté se mobilisent sur une journée pour participer à des chantiers d'intérêt général dans leur ville. En donnant volontairement un peu de leur temps et de leur énergie, ils permettent la réalisation de travaux de proximité utiles à tous, mais qui n'auraient peut-être pas été priorités par les services municipaux. En somme, de passifs, les participants deviennent acteurs de leur ville.

Des chantiers participatifs

Pour cette nouvelle édition, trois chantiers, à différents endroits de la Ville, sont proposés et débiteront à 10h sur site :

. la création d'une butte de permaculture au Pointeau, à l'initiative de l'association des Incroyables Brévinois

Lieu de rendez-vous : Chemin de la Marine

. la replantation d'arbres, secteur de l'Océan

Lieu de rendez-vous : Place Ouessant

. l'arrachage de plantes invasives aux Rochelets

Lieu de rendez-vous : Aire de jeux de Pressigny

A l'issue, il est proposé à tous les participants de partager ensemble un repas, offert par la Ville, au Pointeau

Il est demandé aux participants, si possible, de venir avec leurs gants, pioches ou pelles. La Ville en prévoira mais ne dispose peut-être pas d'un stock suffisant pour tous.

Les élus et les services vous accueilleront et participeront à vos côtés à ce chantier participatif

Un moment convivial avant tout

Au-delà des résultats partagés par tous, cette journée se veut un moment privilégié de rencontre entre tous les habitants et de partage de savoir-faire dans une ambiance conviviale.

« Cette mobilisation citoyenne a pour ambition de participer au dynamisme de la communauté des habitants, qui ont envie de faire ensemble pour bien vivre ensemble. C'est avant tout un état d'esprit qui doit présider à cet élan », indique Yannick Morez, Maire de Saint-Brevin-les-Pins.

Inscription obligatoire

Pour des questions d'organisation, l'inscription au chantier de votre choix et au repas est obligatoire (avant le lundi 21 octobre à midi) auprès du secrétariat des services techniques au 02 40 64 45 12. En cas de mauvais temps, la Municipalité se réserve le droit d'annuler et préviendra par mail les participants inscrits.